



# FÉDÉRATION NATIONALE DE LA LIBRE PENSÉE

Membre de  
*l'Association Internationale de la Libre Pensée (AILP)*

10/12 rue des Fossés-Saint-Jacques 75005 PARIS

Tél. : 01 46 34 21 50

[libre.pensee@wanadoo.fr](mailto:libre.pensee@wanadoo.fr) – <https://www.fnlp.fr>

---

## - COMMUNIQUÉ DE PRESSE -

### *La répression ne fera pas taire le peuple*

On connaît tous l'adage populaire et quelque peu trivial : « *La démocratie, c'est : cause toujours ; la dictature, c'est : ferme ta gueule !* » Force est de constater que l'on est aujourd'hui en Macronie plus proche de la dictature que de la démocratie.

Chaque jour, les médias, les associations, les syndicats nous apprennent que des militants ont été réprimés dans des rassemblements et réunions publiques, pourtant convoqués. Perquisitions, gardes à vue, défèrements au tribunal : tout un arsenal est mis en place pour intimider et interdire toute contestation de la politique de ce gouvernement.

A Montendre (17), à Toulouse (31), des personnes sont « *visitées* » par la police, parce qu'elles ont mis une banderole à leur balcon sur le « *macronavirus* ». A la SNCF à Paris-Est, des représentants syndicaux sont menacés de licenciement et de sanctions pour des actions syndicales. A Montpellier, des *Gilets Jaunes* sont harcelés par les forces de l'Ordre sur des ronds-points, alors qu'ils respectent les règles sanitaires. Dans le Tarn, en Ardèche, les manifestants sont systématiquement contrôlés par la police et intimidés pour tenter de les dissuader de manifester leur opposition à la politique réactionnaire du gouvernement.

### *Et pendant ce temps-là...*

Les entreprises licencient, les acquis sociaux et syndicaux sont remis en cause, une union « *nationale* » tente de se former pour essayer d'imposer la plus grande exploitation au nom de la « *reprise économique* ». Les suppressions de postes dans la Fonction publique, les postes et les lits d'hôpitaux ne sont pas remplacés ; la destruction du service public continue inlassablement.

Le gouvernement parle et il ment, sur les masques, les mesures sanitaires, les tests. Alors, il lui faut faire taire toute opposition, toute critique.

**La Libre Pensée exige qu'il soit mis fin à l'état d'urgence dit « *sanitaire* » et mis un terme aussi à toute forme d'interdiction arbitraire subie par la population.**

### *Un exemple révélateur*

Dans son édition du 22 mai 2020, le journal *Paris-Normandie* nous apprend que **Jean Jayer**, ancien Secrétaire confédéral de la **CGT-Force Ouvrière**, ancien membre du CESE, administrateur de la **Fédération nationale de la Libre Pensée**, a été entendu par la gendarmerie de Bernay à la suite du

dépôt d'une plainte par laquelle Mme **Marie Tamarelle-Verhaeghe**, députée La République en marche (LREM) de la troisième circonscription du département de l'Eure, demande l'engagement de poursuites contre notre ami pour « *entrave concertée avec menace à la liberté d'expression* ». Rien que cela.

Le 12 décembre 2019, en présence de Mme **Corinne Vignon**, députée LREM de la troisième circonscription du département de la Haute-Garonne, co-rapporteur du projet de loi instituant un régime universel de retraite, Mme **Marie Tamarelle-Verhaeghe** organise une réunion publique ayant pour objet de présenter le texte du gouvernement afin d'informer la population et de recueillir éventuellement son soutien. Hostile à cette réforme, Jean Mayer informe les membres de son association **Liberté-Égalité-Proximité** de l'initiative de Mme Marie Tamarelle-Verhaeghe.

Certains d'entre eux se rendent au lieu de la réunion. Compte tenu du profond rejet de ce projet dans la population, des **Gilets Jaunes** et des syndicalistes, sans se donner le mot, se retrouvent également à la salle des fêtes de Bernay. Arrive ce qui doit arriver : les opposants au texte sont nettement plus nombreux que ses partisans, à Bernay comme ailleurs. Mal préparée à affronter la contradiction, Mme Marie Tamarelle-Verhaeghe ne parvient pas à contenir la bronca de la salle et plie bagage au bout de trente minutes. Une leçon qui aurait dû la faire réfléchir.

Mme Marie Tamarelle-Verhaeghe a subi la dure loi des réunions publiques dans une nation démocratique. De tous temps dans la République, les estrades ont constitué des lieux où soufflent alternativement le vent de l'enthousiasme de la salle, qui soulève l'orateur, et la tempête du public, qui chahute le rhéteur. La liberté d'expression, la fille turbulente de la liberté de pensée, réside précisément dans la passion qui enflamme les préaux d'école. Mme Marie Tamarelle-Verhaeghe, qui considère que la vie publique doit être un confortable chemin parsemé de roses, l'apprend à ses dépens : la politique n'est pas un bal où l'on danse en souliers vernis sur un parquet ciré.

Au lieu de tirer les enseignements de cet épisode qui ne porte pas à conséquence - personne n'a subi de préjudice, tout au plus une blessure d'amour propre -, Mme Tamarelle-Verhaeghe brandit l'unique réponse du pouvoir en place : elle saisit la justice en espérant voir condamner notre ami **Jean Mayer** ainsi qu'un candidat d'opposition, M. **Pascal Didtsch** à l'élection municipale de Bernay, présent lors de la réunion du 12 décembre 2019.

La **Libre Pensée** apporte son entier soutien à **Jean Mayer** et **Pascal Didtsch** et demande le classement sans suite des plaintes contre les intéressés.

**Ce cas d'arbitraire en illustre des centaines d'autres. La Fédération nationale de la Libre Pensée s'adresse à l'ensemble du mouvement démocratique, laïque, syndical, ouvrier, aux Elus, aux partis, à tous ceux qui sont attachés à la défense des libertés pour agir ensemble pour défendre la Démocratie. N'est-il pas temps d'agir ensemble pour défendre nos libertés ? La Libre Pensée y est prête.**

***Ensemble, défendons les libertés démocratiques !***

Paris, le 27 mai 2020